

Réf: Dossier 297484

## Avis de constitution

### SOCIETE « ACADEMIE DE LA MANUTENTION AFRICAINE » en abrégé « AMAFRIC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON Toit Rouge, Lot 4449,  
Ilot 451

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE DE LA MANUTENTION  
AFRICAINE » en abrégé « AMAFRIC »

Objet : Formation manutentionnaire et conduite sur tous types d'engins; Formation et conseils du personnel d'entreprise sur la sécurité au travail;

Auto-école et lavage auto - motos;  
Achat - vente d'équipements de protections individuelles (EPI) et accessoires industriels;

Location et vente d'appareils audiovisuels;

Commerce général;

BTP et tous travaux de construction;

Location-vente d'engins, de machines, véhicules et motos;

Gestion des biens mobiliers et immobiliers;

Import- Export;

Imprimerie;

Restaurant - Épicerie - Pâtisserie;

Achat et vente des produits médicaux (beauté - médical);

Agence de voyage et assurances;

Fabrication de sachets d'eau;

Toutes prestations de services.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON Toit Rouge, Lot 4449, Ilot 451

Dirigeant(s) M OKPO HOUIDI GNAGO HIPPOLYTE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01545 du 09/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19970/GTCA/RC/2024 du 09/04/2024

